

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Mamoudzou, le 17 septembre 2025

Contact presse :

06.39.60.74.27 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Une réponse immédiate et coordonnée des acteurs face à un cas de diphtérie à Mayotte

Après l'identification d'un cas de diphtérie, les institutions se sont mobilisées pour intervenir de manière coordonnée par une prise en charge rapide et sécurisée, une information des familles et un accompagnement adapté

Mardi 2 septembre, un cas de diphtérie a été détecté à Mayotte. Dès réception du résultat positif, la personne a été immédiatement prise en charge au travers d'un circuit adapté. L'ARS de Mayotte a également mis en place les actions nécessaires afin d'interrompre toute transmission de la maladie.

Une équipe d'investigation s'est rendue sur le lieu d'habitation du patient afin d'identifier les contacts et effectuer des prélèvements. Ces personnes ont également bénéficié d'un traitement antibiotique, ainsi que d'un rattrapage vaccinal lorsque leur vaccination n'était pas à jour.

Les investigations menées ont permis d'identifier cinq cas supplémentaires au sein d'une école de Vahibé.

Face à cette situation, l'ARS, en étroite coordination avec le rectorat, a immédiatement déployé des mesures d'identification, de prise en charge et de protection à l'égard de l'ensemble des personnes considérées comme cas contacts. Les résultats des prélèvements réalisés se sont révélés négatifs.

Parallèlement, le rectorat a accompagné l'équipe éducative en organisant des temps d'échanges consacrés au protocole de prévention et à la réponse aux interrogations des familles.

Enfin, dans une démarche de prévention, l'ARS et les services des Actions de Santé du CHM, en lien avec le rectorat, ont mis en place un rattrapage vaccinal auprès de l'ensemble des élèves de l'école.

L'ARS de Mayotte porte une attention toute particulière à la situation sanitaire locale. Toute évolution de la situation fera l'objet d'une communication dédiée. A ce stade, la situation est maîtrisée.